

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal
Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria

SEANCE DU 10 DECEMBRE 2024

OBJET / GAIA : Course Essor Cycliste Basque : convention 2025.

DATE DE CONVOCATION / DEIALDIAREN DATA : 4 décembre 2024

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29
Nombre de présents / hor zirenak : 27
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-quatre, le dix décembre, à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, M. Robert Poulou, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Corinne Othatceguy, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Isabelle Ayerbe, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Sébastien Carre, Mme Joana Lacarra, M. Jean-Pierre Gogny, M. François Hayet, M. Peio Etxeleku, M. Jean-François Lacosta, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, Mme Nathalie Aïçaguerre, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, M. Alain Boscq, M. Xavier Heguy, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : M. Jean-Jacques Lassus, Mme Carmen Gonzalez, conseillers municipaux.

Procuration : M. Jean-Jacques Lassus à M. Christian Devèze ; Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Desperies.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, Mme Joana Lacarra est désignée secrétaire de séance.

M. Irastorza, propose au Conseil municipal d'autoriser M. le Maire à signer une convention avec l'association Essor Cycliste Basque pour l'organisation de la course cycliste de 2025 qui célébrera le cinquantenaire de l'Essor Basque :

Intitulé de l'épreuve :

Circuit de l'Essor épreuve élite open disputé le dimanche 2 février 2025 avec un départ à 14 h de l'allée Edmond Rostand pour des boucles de 25 kms passant par Espelette, Souraïde et Ustaritz.

Puis pour terminer, le peloton accomplira le tour de 7 kms sur le circuit autour de Cambo en passant par Arnaga.

Subvention demandée : 3 500 €

Site Départ-Arrivée : Cambo-les-Bains, la ligne se situera à hauteur du parking de la place Sorhaïnde, sur l'allée Edmond Rostand.

Où l'exposé de M. Irastorza et après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

AUTORISE M. le Maire à signer la convention ci-annexée avec l'association Essor Cycliste Basque, pour l'organisation de la course cycliste « Circuit de l'Essor – épreuve élite open », du dimanche 2 février 2025,

DECIDE de régler une contribution financière de 3 500 € à l'association Essor Cycliste Basque,

HABILITE M. le Maire à engager toute démarche dans ce sens, ainsi qu'à signer toute pièce s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme :



Christian DEVEZE
Maire de Cambo-les-Bains / Kanboko Auzapeza

Mme Joana LACARRA
Secrétaire de séance / Saioko idazkaria

Par délégation du Maire
Eliane AIZPURU